



L'Homme défricheur

Un besoin d'espace et de bois

Il y a environ 7.000 ans, l'homme a commencé à défricher la forêt dans nos régions. Il a en effet besoin de bois comme ressource et d'espaces pour développer ses activités. Depuis ce temps, les défrichements ne cesseront pas véritablement, sans pour autant qu'ils soient continus, réguliers et croissants au cours des différentes périodes de notre histoire. L'influence de l'homme sur le milieu forestier est faible durant tout le Néolithique. Jusqu'au Ve siècle, la déforestation est importante, mais fluctuante.

Les grands défrichements médiévaux

Si la fin de l'Antiquité et les débuts du Moyen Age sont marqués par une recolonisation importante de la forêt, de grands défrichements commencent à partir du Xe siècle. Les surfaces cultivées augmentent, on crée de nouveaux villages, de nombreuses installations monastiques s'implantent en forêt. Cette grande phase de défrichements dure presque jusqu'à la fin du Moyen Age. Durant le Haut Moyen Age, la forêt est de nouveau très présente en France. Ensuite, une grande vague de défrichements prend place au Moyen Age. Ces grands défrichements ne sont pas forcément synonymes de grands déboisements. Il y a un fort ralentissement dès le XIIIe siècle.

Des siècles de pénurie

Dès le XVe siècle, les défrichements reprennent et rapidement la forêt est de nouveau surexploitée. Malgré les nombreuses ordonnances et réformes, la forêt est très dégradée et la population manque de bois. Cette situation perdure jusqu'au XIXe siècle. Le XVe siècle marque la reprise des défrichements. La « crise forestière » reprend au XVIe siècle. La Réforme générale des Eaux et Forêts de 1663 est suivie de l'ordonnance de 1669. Mais les surfaces reculent encore après la mort de Colbert.

Depuis le XIXe siècle, une progression significative de la forêt

En régression depuis l'apparition de l'agriculture, la forêt française voit sa surface progresser à partir du XIXe siècle. C'est le fait, d'une part de la déprise agricole, d'autre part de politiques volontaristes de reboisement. Aujourd'hui, entre nécessité de préserver des espaces naturels près des villes et intérêt de conserver des espaces de vie ouverts dans les zones rurales, un équilibre doit être trouvé entre les différentes occupations du sol. Des politiques volontaristes de reboisement. Une moindre pression sur la forêt et le bois. Un équilibre à trouver entre les différentes occupations de l'espace.

Aujourd'hui, un espace toujours convoité mais mieux protégé

Les forêts restent des espaces naturels convoités pour les besoins de l'urbanisation, mais la nécessité de les protéger s'est imposée. Aujourd'hui un ensemble législatif et réglementaire permet de contrôler les défrichements et de prévenir en particulier le morcellement des massifs. L'espace périurbain sous forte pression foncière. Forte demande pour un environnement préservé. De nombreuses protections réglementaires. La forêt de protection, un statut efficace pour les zones à fort enjeu. Des études d'impact obligatoires. Lutter contre le morcellement des espaces et restaurer les continuités écologiques.

[pour lire tout le texte](#)